

COMMUNIQUE DE PRESSE

REACTIONS AUX ATTAQUES DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE

Depuis sa création en 1999, la certification PEFC s'est développée dans le respect de grands principes fondamentaux, garants de son sérieux et de sa crédibilité. En France, et dans tous les pays où elle est présente, elle s'efforce depuis plus de 10 ans de promouvoir la gestion durable des forêts dans un cadre strict et une démarche de progrès :

- La concertation et la recherche du consensus entre tous les acteurs concernés par la gestion durable des forêts sont au cœur du fonctionnement du système ;
- Ses standards intègrent les recommandations formulées lors des grandes rencontres internationales sur la préservation des forêts (Rio 1992, Helsinki 1993, Lisbonne 1998,...)
- L'amélioration continue des standards de gestion forestière est à la base de la progression de PEFC (révision des standards tous les 5 ans)
- La démarche se base sur l'engagement volontaire de tous les acteurs
- L'intervention systématique d'organismes certificateurs indépendants et accrédités permet de garantir l'impartialité et l'indépendance du système

Tous ces axes constituent les piliers de fonctionnement de l'association PEFC France. La transparence et le principe d'amélioration continue sont au cœur du système PEFC. L'association pratique depuis toujours le principe d'ouverture et de consultation publique. Depuis 7 mois maintenant, PEFC France a entamé la révision de ses standards forestiers pour la période 2011-2016. A cette occasion, et selon son principe de fonctionnement, tous les acteurs intéressés par la forêt ont été invités. Les Amis de la Terre, association de protection de l'environnement, n'ont pas fait exception ; cependant ils n'ont pas souhaité s'exprimer dans le cadre de ce processus de dialogue et ont décliné notre invitation.

Compte tenu du fait que l'action menée par les Amis de la Terre se base sur un exemple pris dans le Limousin, l'association nationale PEFC France a pris la décision de tenir sa prochaine Assemblée Générale à Limoges le 21 octobre 2010. Cette réunion sera suivie d'un colloque où les acteurs concernés par la forêt limousine seront invités à échanger sur les questions forestières, ainsi que sur l'évolution des standards PEFC.

Paris, le 28 juin 2010